

Le cadrage TVA, un outil indispensable à maîtriser dans le cadre de la réforme sur la facturation électronique

Valider, corriger et sécuriser les montants de TVA pré-remplis par l'administration fiscale

Code
703228

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1155 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Comptables uniques – Responsable comptables – Comptables généraux – DAF – Contrôleurs de gestion – Experts-comptables – Commissaires aux comptes

PRÉ-REQUIS

Pratique régulière de la déclaration de TVA. Niveau de la formation :

🔗 [Pratique de la déclaration de TVA \(1325\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Remise d'un fichier type de cadrage TVA à adapter à l'entreprise

Remise d'une déclaration CA3 annotée mettant en évidence les principales opérations devant figurer dans les différentes cases

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :

Objectifs pédagogiques

- Identifier les impacts des récentes réformes TVA sur le pré-remplissage de la déclaration CA3
- Examiner, grâce au cadrage TVA, les écritures pour lesquelles la taxe a été sous-collectée ou sur-déduite
- Réaliser un cadrage de la CA3 dans l'optique de recouper les montants de TVA pré-remplis par l'administration fiscale

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Identifier les impacts des récentes réformes TVA sur le pré-remplissage de la déclaration CA3

Examiner les changements liés à l'introduction de l'autoliquidation de la TVA sur les importations

- La réforme de 2022
- Les enseignements des premières années de mise en œuvre

Déterminer les incidences des règles liées à l'introduction de la facturation électronique et du e-reporting

- Les modifications à date
- Les changements pour demain : la mise en œuvre de la directive VIDA

Intégrer la réforme de la loi de finances pour 2022 modifiant l'exigibilité de la TVA sur les acomptes

- La règle modifiant l'exigibilité de la TVA sur les acomptes de livraison de biens
- Les difficultés pratiques rencontrées par les entreprises
- Autodiagnostic : identifier les opérations de l'entreprise concernées par ces récents changements

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Examiner, grâce au cadrage TVA, les écritures pour lesquelles la taxe a été sous-collectée ou sur-déduite

Examiner les techniques de recouvrements possibles

- Les moyens à disposition des entreprises : les différentes techniques de cadrage en fonction de l'activité
- Les validations possibles grâce au cadrage TVA

Corriger les éventuelles erreurs d'affectation des recettes ou des dépenses dans la comptabilité de l'entreprise

- Les foyers de sous-collecte : l'anticipation de la récupération de la TVA, les décalages liés à la date d'exigibilité
- Le suivi des prestations de services, des acomptes sur livraisons de biens et prestations de services, des activités mixtes Les modalités de correction des montants portés sur la déclaration TVA
- Les précautions à prendre
- Cas pratique : réaliser un cadrage TVA à partir des informations comptables communiquées

Réaliser un cadrage de la CA3 dans l'optique de recouper les montants de TVA pré-remplis par l'administration fiscale

Elaborer le cadrage des livraisons de biens

- Les opérations locales : soumises ou non à autoliquidation de la TVA, achats sur Internet au-près de plateformes, autoliquidations liées à la fraude...
- Les importations et les exportations
- Les intracommunautaires : livraisons et acquisitions, ventes à distance, transferts, opérations triangulaires...
- Cas pratique : à partir de données fournies, s'assurer du bon report des opérations dans la déclaration de TVA et déterminer, le cas échéant, les autres obligations déclaratives

Réaliser le cadrage des prestations de services

- Les opérations entre assujettis : prestations relevant du principe général et exceptions, cas d'autoliquidation liés à la fraude
- Les opérations entre assujettis et consommateurs finaux : principe et exceptions
- Cas pratique : qualifier les opérations listées, réaliser le cadrage TVA et vérifier la déclaration de TVA correspondante

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 17 Sep. 2026
- 16 Nov. 2026

A DISTANCE

- 17 Sep. 2026
- 16 Nov. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 16 Nov. 2026

BORDEAUX

- 16 Nov. 2026

CHAMBERY

- 16 Nov. 2026

GRENOBLE

- 16 Nov. 2026

LILLE

- 16 Nov. 2026

LYON

- 16 Nov. 2026

MARSEILLE

- 16 Nov. 2026

MONTPELLIER

- 16 Nov. 2026

NANTES

- 16 Nov. 2026

NICE

- 16 Nov. 2026

NIORT

- 16 Nov. 2026

PAU

- 16 Nov. 2026

RENNES

- 16 Nov. 2026

ROUEN

- 16 Nov. 2026

STRASBOURG

- 16 Nov. 2026

TOULOUSE

- 16 Nov. 2026

TOURS

- 16 Nov. 2026